
Oralité et éducation : histoire d'une domination

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Roberte Langlois

Université de Rouen

UFR de psychologie, sociologie, sciences de l'éducation

Rue Lavoisier

76821 Mont-Saint-Aignan cédex

Roberte.langlois@wanadoo.fr

RÉSUMÉ. La civilisation occidentale sait ce qu'elle doit à l'écrit, c'est pourquoi elle en a fait son principal objet de transmission, néanmoins, la crise de l'Ecole semble mettre à jour ses failles. Si la domination de l'écrit est un fait culturel et scolaire établi, n'a-t-on cependant pas oublié, voire sous-estimé, l'importance de la parole et de la culture orale à l'Ecole. Ce constat nous renvoie nécessairement à la genèse de notre système éducatif et à l'histoire des institutions qui l'ont portée. La crise de l'Ecole interroge ses racines mais aussi ses choix culturels, justifiant ainsi la quête historique de ce travail de recherche visant le couple oralité et éducation, bien souvent en tension. Ce court exposé interrogera l'histoire de la langue française mais aussi les idéaux humanistes qui ont placé la culture écrite comme valeur suprême à transmettre au dépend de l'oralité et de ses qualités opérantes entre générations. Il interrogera également l'oral à l'Ecole comme un symptôme récurrent des crises scolaires.

MOTS-CLÉS : ORAL- ORALITE – DIALOGUE PEDAGOGIQUE- MONOLINGUISME – HUMANISME-

1. Introduction

Les systèmes éducatifs occidentaux qui au fil du temps se sont imposés à travers des parcours historiques variés, ont tous pour priorité l'alphabétisation d'une population. Les enjeux de la maîtrise de l'écrit sont tels aujourd'hui, tant sur un plan culturel, social ou encore économique, que la place de l'écrit à l'Ecole est centrale, voire hégémonique. En effet, à lire les prescriptions officielles, à observer les pratiques enseignantes, et ceci à tous les échelons du système, on comprend que la matière première de la culture scolaire se trouve dans la lettre.

Or, voici une vingtaine d'années que le système éducatif est en partie remis en cause dans son fonctionnement parce qu'il ne joue plus aussi bien le rôle d'élévateur social qu'auparavant. Depuis que l'Ecole apparaît exclure plutôt qu'intégrer, on voit régulièrement revenir dans le débat scolaire la question de la place de l'oral. Chaque fois que l'Ecole se trouve en difficulté, l'oral ressurgit telle une ultime carte oubliée qui viendrait, espère-t-on, changer la donne pour sortir de l'impasse. Or, si cette question de la place de l'oral interroge en effet, ce n'est jamais pour elle-même mais par rapport à son lien étroit avec l'écrit. Comme si toute parole scolaire n'est reconnue que lorsqu'elle se trouve être au service de l'écrit.

C'est bien dans un cadre de compréhension que nous nous situons et que nous tenterons d'analyser ce paradoxe.

1.1. Problématique

La place occupée par la culture écrite n'a cessé de croître dans le temps à mesure de l'évolution des techniques, de l'alphabétisation, du développement économique et social de notre société. L'Ecole n'est que le miroir d'une culture reposant essentiellement sur le livre, à l'ombre de laquelle la parole a toujours paru dévalorisée ou plus ou moins délaissée. A la fois source et reflet de la société, le système éducatif n'échappe pas aux débats culturels et idéologiques du moment. On ne retiendra de la parole à l'Ecole principalement que son rôle fonctionnel et moins son impact fécondant qui nourrit et cimente depuis le début de l'humanité les générations entre elles. Néanmoins, la parole est omniprésente à l'Ecole de manière transversale et reste l'outil quasiment exclusif des enseignants et non des élèves. La question ne tourne donc pas autour de la présence ou non de la parole, mais plutôt de la valeur et de la nature de celle-ci. Afin de ne pas se disperser, on ne polémiquera pas ici sur l'aspect quantitatif de l'utilisation de l'oral, c'est un autre débat.

La question posée est donc une question de fond sur les raisons de ce que nous qualifierons du « déni d'oralité » par l'institution. Cette problématique nous renvoie incontestablement à l'origine de la culture scolaire mais au-delà, à l'histoire de la langue française et des institutions. C'est pourquoi nous tenterons d'aborder la

question de la place de l'oralité à l'École en prenant appui sur un éclairage historique.

1.2. Cadre de l'étude

1.2.1. Cadre théorique

Le cadre théorique de ce travail s'inscrit donc dans un premier temps dans un champ historique, mais plus largement encore dans un questionnement d'ordre anthropologique. En effet, la question de l'oralité interpelle non seulement l'histoire et la nature du savoir à transmettre, les processus de cette transmission, l'institution et son fonctionnement pédagogique mais encore, « l'humanité en l'homme » puisque celui-ci est par essence un « homme de paroles », comme le désigne le linguiste Claude Hagège. Ce qui situe la problématique de l'oralité à l'École, bien au-delà des pratiques exclusivement scolaires¹.

1.2.2. Méthodologie

Paradoxalement, cette étude se rapportant à l'oral utilisera pour méthodologie celle de l'herméneute, c'est-à-dire l'étude des écrits, cherchant à expliquer afin de mieux comprendre une réalité présente. C'est donc dans un corpus de textes officiels, de rapports institutionnels, de réformes et textes législatifs mais aussi d'ouvrages d'historiens, tels que les travaux de Françoise Waquet, que nous tenterons de retourner à la source de la culture scolaire. L'École à la posture instable, située entre passé et avenir, demeure l'enjeu crucial du devenir d'une société car elle joue un rôle considérable dans la responsabilité de ses choix culturels. En effet, nous verrons que la culture écrite s'est avérée depuis sa diffusion, un formidable enjeu de pouvoir et de domination.

2. Brève approche historique d'une domination de la lettre

2.1. Le collège de France, un tournant pédagogique

C'est en cherchant comment la lettre s'est imposée dans l'histoire du système éducatif que l'on voit apparaître une période clé : la Renaissance. Celle-ci marque une première rupture pédagogique. En effet, au XVI^e siècle, il existait une très large diversité linguistique et culturelle d'une ville à une autre. La France parlant alors le patois à 99%, c'est dans des langues multiples que bien souvent on enseignait. L'humanisme naissant, sur toile de fond de Réforme, a contribué à valoriser la langue des peuples tout en favorisant la pratique de l'exercice écrit au dépend de l'enseignement oral propre aux universités médiévales. On assiste alors à une

¹ Hagège Claude(1985), *l'homme de paroles*, Paris :Fayard

reconnaissance des langues vernaculaires qui tentent de détrôner le latin, largement dominant dans les Ecoles de l'Ancien Régime.

Ainsi, la langue française va peu à peu s'affirmer grâce aux élites intellectuelles de l'époque. François 1^{er} sera le premier roi à comprendre que la langue « du peuple », mais surtout l'écriture, lui confère un pouvoir supérieur aux autres souverains. Aussi, va-t-il s'attacher à faire de l'écrit un objet de domination et de stabilisation à travers des décrets et des lois. Ce sera par exemple la rédaction de « l'édit de Villers-Cotterêts (1539) » qui imposera le français comme langue administrative remplaçant le latin. Il créera également le Collège de France, nommera des lecteurs royaux qui seront les premiers à imposer au cœur de leur enseignement, la langue française par opposition à l'université médiévale dont la pédagogie repose sur le latin et la dispute. Cette révolution par la lettre aura une incidence décisive sur les processus pédagogiques futurs².

L'humanisme, dès la Renaissance, a donc introduit un nouveau rapport au monde et au savoir et marque un premier ancrage de la lettre dans la culture des élites. Dès le milieu du XVI^e siècle, on peut repérer l'origine de l'entrée de l'écriture en tant que valeur culturelle dominante dans l'éducation. François 1^{er}, en créant l'institution du Collège de France en 1530, a contribué à faire de l'écriture et de la lecture la base culturelle du savoir, constituant ainsi les premiers cercles de lecteurs royaux. Sans doute pouvons-nous voir à la lueur des premiers humanistes de l'époque, un premier ancrage historique des écrits dans la pédagogie.

2.2. Le rôle de l'état

Depuis la Renaissance le système éducatif français s'inscrit indubitablement dans l'histoire d'un peuple porté par les idéaux humanistes, idéaux parfois perçus comme des utopies généreuses dont les valeurs tendent vers l'universel et sur lesquelles l'Ecole française s'appuie encore aujourd'hui. La culture écrite s'est peu à peu imposée, notamment à travers l'élite intellectuelle. Par ailleurs, depuis François 1^{er}, le politique a usé de l'écrit de manière à stabiliser les règles, à assurer sa puissance et son pouvoir mais aussi pour fonder et organiser des institutions d'état, telles que la justice et l'éducation. Réciproquement, la lettre va s'affirmer peu à peu comme l'outil scolaire privilégié destiné à accomplir le projet humaniste. L'Ecole et la lettre deviendront alors synonymes.

Ainsi, la culture écrite dominera toute la culture pédagogique et ceci, à tous les étages de l'institution. Or, dès milieu du XIX^e siècle, l'historien Jules Michelet, membre du Collège de France, dessinait déjà les limites de cette domination dans le processus éducatif. Déclarant que tout l'implicite de l'oral ne sera jamais retranscrit dans la lettre, ce qui appauvrit considérablement l'enseignement et rend le savoir moins fécond.

² CHRISTIN Olivier (12 mai 2006). L'humanisme ou la révolution par les lettres. Dossier Le Monde p.5

Plus tard, l'Ecole de la République puisera également ses racines dans les principes énoncés dans la charte des droits de l'homme de 1789. En effet, éduquer et instruire font référence, dès cette époque, à l'accès à la lettre plutôt qu'à la langue orale. Néanmoins la place de la parole à l'Ecole a toujours été en débat comme par exemple, dans le combat de l'abbé Grégoire sur la question du monolinguisme à l'Ecole au service de l'unité nationale. Il faudra cependant attendre des années pour que ce projet aboutisse.

2.2.1. L'Ecole, instrument privilégié d'unification : Le choix du monolinguisme

En effet, au cours du XIXe siècle, les innovations technologiques, l'amorce d'une industrialisation, le développement des voies de communication et des villes, tout cela a eu un impact considérable sur la volonté politique de l'époque d'unifier le pays au niveau linguistique. L'acculturation du peuple français à la lettre se fera cependant lentement et il faudra attendre le début du XXe siècle pour voir aboutir le projet du monolinguisme dans sa totalité. L'Ecole de la IIIe République réalisera le projet à la fois humaniste et révolutionnaire en organisant l'Ecole à l'échelle de la nation, et en orientant sa politique scolaire vers la maîtrise de la langue unique. Curieusement c'est par une pédagogie reposant essentiellement sur la lecture et l'écriture, et non sur la parole, que cette assimilation linguistique va s'imposer.

Ce constat peut apparaître paradoxal. En effet, l'humanisme a cherché à la fois à mettre au cœur du savoir la langue vernaculaire afin de valoriser « l'homme parlant » tout en privilégiant l'écrit dans le processus d'acculturation. Nous comprenons mieux dans cette contradiction, l'émergence d'une tension qui s'installe entre oralité et écriture, tension qui ne fera que s'affirmer à mesure que la culture de la lettre se fera hégémonique dans nos sociétés.

2.2.2. La langue orale, une place ambiguë dans les programmes dès 1882

Dans le dictionnaire de Ferdinand Buisson de 1882, déjà s'impose la problématique de la place de l'oral à l'Ecole ce qui laisse percevoir des combats implicites dans les débats des législateurs de cette époque. Dès les premières lois Jules Ferry, la parole occupe une place ambiguë dans les textes officiels. Nous sommes alors dans une réelle volonté politique d'alphabétisation de masse mais aussi d'unification d'une nation par la langue unique. Instruire un enfant de paysan dont les traditions, la langue et le mode de vie sont très éloignés des principes bourgeois d'une vie citadine, passe inévitablement par la parole, c'est pourquoi celle-ci reste un outil pédagogique qu'il est impossible de renier. Or, Curieusement, il est écrit dans les instructions de 1882 : « c'est en lisant que l'on apprend, plutôt qu'en parlant », ce qui confirme bien la volonté des législateurs républicains d'imposer clairement la forme scolaire, ses modèles, ses valeurs et son mode de transmission par la lettre. La langue écrite étant également la langue de l'état et du pouvoir avant d'être celle du savoir, c'est ce pouvoir politique qui entre alors en force dans la culture scolaire. Cette institution depuis, n'est-elle pas soumise à d'incessants décrets, lois, et autres prescriptions écrites ?

3. La place de l'oral à l'Ecole

3.1. Le concept de dialogue pédagogique

Néanmoins, l'oral ne pouvant être totalement éradiqué des pratiques éducatives, on trouvera dans le dictionnaire de F.Buisson de 1882, quelques textes qui rappelleront en douceur, le rôle de la parole à l'Ecole.

Ainsi, le concept du « dialogue pédagogique » va naître et se placer au cœur de des pratiques à l'Ecole primaire. Celui-ci consiste en un dialogue qui fait, je cite : «tour à tour intervenir le maître et les élèves, qui entretient entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées. »³

Le « dialogue pédagogique » encadre une parole scolaire au service des exercices écrits, notamment dans les apprentissages fondamentaux : explicitation de consignes, réponses à des questions, dialogue entre maître et élève visant à comprendre une notion... Traditionnellement ces activités orales n'ont jamais eu le statut de véritable de « pédagogie de l'oral », ni dans les pratiques, ni dans les représentations enseignantes. Cette parole scolaire est formatée, normée, sans que l'institution lui confère une valeur propre et féconde. On ne retiendra de la parole que l'aspect utilitariste au service de l'apprentissage de l'écrit.

Par ailleurs, le XXème siècle orienté vers l'industrialisation et les sciences, porté par le courant positiviste insufflé par le philosophe Auguste Comte, a donné à l'Ecole l'exigence de l'analyse et du raisonnement logico-déductif qui apporte à la culture écrite une valeur scientifique, contribuant ainsi à sa légitimité et à sa supériorité.

Si l'histoire de la domination de l'écrit est maintenant établie, si l'on comprend désormais la place secondaire qu'occupe la culture de la parole à l'Ecole, on peut néanmoins s'interroger sur le fait que lorsque l'institution est en crise, la maîtrise de la langue orale revient au premier plan et cela de façon récurrente, comme le constate un rapport de l'IGEN consacré à ce sujet, en 1999.

3.2. Oralité et déni

Françoise Waquet, chercheur et historienne fait ce même constat dans son ouvrage intitulé *parler comme un livre*, Elle écrit : « A lire les travaux sur les milieux intellectuels, tout se passe comme si depuis l'invention de l'imprimerie, l'oralité y avait non seulement perdu sa valeur mais, qui plus est, totalement

³ Education Nationale, Rapports IGEN (1999), La place de l'oral dans les enseignements de l'Ecole primaire, p.6

disparu. »⁴. Or, l'écrit ne peut exister sans parole. C'est dans la relation, dans les échanges informels qu'émerge souvent le savoir et ceci, depuis toujours. La parole joue donc un rôle fondamental dans le partage, la genèse mais aussi la transmission de la connaissance. Pourquoi alors, serait-elle déniée à l'École ?

3.3. *L'oral, comme remède à l'échec*

Le défi du monolinguisme surmonté à partir de 1920, l'institution semble s'être satisfaite de ses résultats et a voulu croire que c'est grâce à l'alphabétisation et à l'acquisition du code écrit que l'unification linguistique a pu être atteinte. L'École est donc restée sur ses positions pédagogiques jusqu'à ce qu'elle soit mise en échec par des modifications structurelles, telle que l'allongement de la scolarité à 16 ans, par exemple.

Il faudra attendre la réflexion amorcée en 1972 par le plan dit « Rouchette », concernant une tentative de réforme de l'enseignement du français, puis les IO de 1995 et de 2002, pour voir réapparaître la question de la nature et de l'utilisation du langage oral au cœur des prescriptions éducatives.

3.3.1. *Le plan Rouchette : une tentative de réhabilitation de l'oral*

En 1972 la commission chargée de réformer l'enseignement du français nommée « plan Rouchette », du nom de l'inspecteur général qui présidait la commission, va proposer de remettre le langage et les activités d'expression et de communication au cœur des programmes scolaires, notamment dans le premier degré. Cette commission va mettre à jour le déni historique de la langue orale par l'institution, incitant le législateur à placer la langue parlée au centre du débat sur l'échec scolaire. Ce plan, contrairement à toute attente, va bousculer les certitudes passées et provoquer à la fois une controverse et une rupture avec le pouvoir politique du moment⁵. La commission, prudente, a cependant nuancé ses propos en faveur de l'oral, en précisant ne pas remettre en cause la domination de l'écrit dans le système éducatif.

Ce projet de réforme n'a pas abouti car les politiques de l'époque lui ont reproché de brader la langue française, c'est pourquoi une bonne partie du texte a été tout simplement censuré. Il est d'ailleurs intéressant d'étudier le texte initial pour se rendre compte que les parties censurées portaient justement sur la question de la place de l'expression orale ainsi que sur la nature de cet oral dans les programmes scolaires. Ainsi, l'exemple du Plan Rouchette nous montre que la question de l'oral dépasse de loin les enjeux didactiques ou culturels car c'est d'abord une question politique. On se reportera au texte de P. Bourdieu « Ce que parler veut dire » pour comprendre que l'enjeu de la langue orale est affaire de domination et de pouvoir

⁴ WAQUET Françoise (2003), *Parler comme un livre*, Paris :Albin Michel

⁵ Le président de la République de l'époque étant Georges Pompidou

avant d'être une question scolaire, ce qui justifie une fois de plus la tension sous-jacente qui existe dans le rapport oralité et écriture.

3.3.2. *La maîtrise de la langue au chevet d'un système défaillant*

Il ne suffit plus de lire, écrire, compter, comme le préconisait les législateurs du de la fin du XIXe siècle mais aujourd'hui plus qu'hier, de savoir communiquer, analyser et argumenter. L'inflation des modes de communication modernes dans nos sociétés exige des jeunes générations d'être plus performants à l'oral, or la pratique de la maîtrise de la langue à l'Ecole reste le plus souvent au service de l'écrit, ceci malgré une prise de conscience récente dans les pratiques enseignantes. Il y a donc un écart qui semble difficile à franchir entre l'évolution sociale et l'évolution scolaire. L'héritage des valeurs républicaines dont le corps enseignant actuel est toujours fortement imprégné est probablement un des éléments de réponse à la difficulté pour l'Ecole de changer de posture et ainsi à valoriser l'oral comme objet de culture. Le concept du « dialogue pédagogique » de Buisson reste bien vivant, même si les programmes scolaires s'efforcent aujourd'hui encore, de faire de l'oral une question d'actualité. Mais de quelle parole s'agit-il et au service de qui ?

L'Ecole en crise, aujourd'hui comme autrefois, à travers son échec mais aussi par le choix délibéré de miser exclusivement sur la lettre, pose la question de la réussite de l'Ecole mais au-delà, celle plus fondamentale de la transmission à « l'homme vivant » à travers une « parole vivante », concept cher au philosophe et pédagogue Danois Grundtvig. Or, il est intéressant de noter que c'est justement les systèmes éducatifs nordiques, dont l'héritage doit beaucoup à ce philosophe, qui font la plus large place à la culture orale dans l'éducation et qui sont considérés aujourd'hui comme performants, notamment si l'on considère leurs résultats aux évaluations internationales telles que PISA⁶.

4. Conclusion

Si l'Ecole utilise à l'envi le langage oral comme outil de transmission, elle s'interroge peu sur la nature humaine qui a besoin de paroles pour construire son humanité. En effet, la parole évincée des valeurs scolaires non seulement sur un plan culturel, social mais encore au niveau existentiel, pose à travers elle, la question de la place de « l'homme vivant » dans notre système éducatif. Au-delà du champ historique ou linguistique, certains anthropologues ont démontré que le couple antinomique oralité-écriture engendre tension et questions dépassant le cadre scolaire car il questionne avant tout l'homme dans son humanité en tant « qu'être de paroles ». On peut alors se demander si la question récurrente de la place de l'oral à l'Ecole ne joue pas un rôle de symptôme dans les crises scolaires ou bien si elle n'est que le révélateur d'un affaiblissement de la culture écrite dominante, montrant ainsi que la société a besoin de paroles pour intégrer et assimiler afin de créer du lien et d'assurer sa cohésion et sa survie .

⁶ Note d'information 01-52, www. Education.fr, PISA (2003), site educ.gouv.fr

5. Bibliographie

- Bourdieu Pierre. (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard
- Christin Olivier. (12 mai 2006), article « l'humanisme ou la révolution par les lettres », Journal Le Monde, p.6
- De Lostalot.C sous la direction de F. Buisson (1882.), *Dictionnaire Pédagogique*, Tome 2, pp1918, Paris : Hachette et Cie
- Education Nationale. (2002),, *Horaires et programmes d'enseignement de l'Ecole primaire*, Bulletin Officiel Hors série N°1
- Education Nationale. (2002), Bulletin Officiel N°6
- Hagège Claude. (1985), chapitre : Ecriture et oralité, *L'homme de paroles*, Paris : Fayard, pp70-95
- Thodberg C et Thyssen Anders. (1983), *Grundtvig NFS Tradition et renouveau*, Institut Danois Det danskse, Danemark
- Tullier, André. (2006). *Histoire du Collège de France*, Paris :Fayard
- Waquet Françoise. (2003), *Parler comme un livre*, Paris: Albin Michel

Références sur le WEB

- Education Nationale, DPD D1, Note d'information 01-52, *site www. education.gouv.fr*, (2005)
- Education Nationale, Rapports IGEN (1999), La place de l'oral dans les enseignements de l'Ecole primaire, *site www. education.gouv.fr*, (2006)
- Huet Samuel, Le plan Rouchette (texte intégral), Site :<http://s.huet.free.fr> (2006)
- Université Laval, Histoire de la langue française, *site web WWW.tlfq.ulaval.ca*, (2007)